



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 28/01/2022

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme:

- 1) 09:10 **J.11596 - Madame Paule De Smet :**
permis d'urbanisme : l'aménagement d'une chambre et d'une salle de douche au rez-de-chaussée, la construction d'une véranda et l'agrandissement de 2 velux sur le versant arrière de la toiture d'une maison unifamiliale, Chaussée de Wemmel 53.
- Gestionnaire :
Sacha
Cardamone
- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**
- Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 07/05/2021:

- 2) 09:30 **J.11311 - Monsieur Christian BEKAERT :**
permis d'urbanisme : la régularisation du rabaissement de la toiture plate de l'atelier, de l'aménagement d'un patio au rez-de-chaussée, de la fermeture de la cour au rez-de-chaussée, de l'aménagement et l'agrandissement de la terrasse au 1er étage, de l'ajout d'un volume WC au 1er étage, de la suppression de 4 coupoles au 1er étage et de la modification de la porte d'entrée, Chaussée de Dieleghem 82.
- Gestionnaire :
Sacha
Cardamone
- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - zone mixte d'habitation et d'entreprise et zone de cours et jardins du Plan Particulier d'Affectation du Sol (P.P.A.S.) n° 5.01 du Quartier de la vallée du Molenbeek approuvé par A.R. du 26.01.1988;
 - **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
 - **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cours et jardins.**
- Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 29/01/2021:

3) 09:55

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11306 - VANFA S.P.R.L. :

permis d'urbanisme :

- **objet de la demande initiale :** l'excavation d'une partie du sous-sol et la création d'un local commun, d'un local technique et de caves individuelles, la création d'une entrée indépendante et d'une nouvelle cage d'escalier pour les logements au rez-de-chaussée, l'aménagement d'une seconde salle et d'un espace de stockage au 1er étage pour le restaurant, le réaménagement d'un appartement 1 chambre au 2ème étage et la création d'un nouveau logement 1 chambre sous les combles;

- **objet de la demande modifiée :** l'aménagement d'une cave privative pour le logement, d'une seconde salle et d'un espace de stockage au 1er étage pour le restaurant et le réaménagement d'un appartement en un duplex de 3 chambres au 2ème étage et sous les combles,

Place Cardinal Mercier 44.

– zone mixte, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);

– **application de la prescription particulière 3.3.a1 du PRAS (affectation du premier étage aux commerces et au commerce de gros).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivant :

– **application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci));**

– **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

4) 10:20

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.11645 - Monsieur et Madame Vincent & Catherine CHIAVETTA - DE SYLVA :

permis d'urbanisme : la démolition de la toiture et la rehausse d'une maison unifamiliale afin d'y aménager une chambre avec un dressing, une salle de bain et une terrasse au 3ème étage, la régularisation de la modification d'aménagements intérieurs, la construction d'une terrasse au 1er étage et le placement d'un brise-vue en bois contre le mur mitoyen,

Rue Ernest Salu 12.

– zone d'habitation à prédominance résidentielle, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);

– **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**

– **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

5) 10:45

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.11621 - S.P.S. S.A. :

permis d'urbanisme : la rénovation avec modification du nombre d'unités de logement dans un immeuble de rapport composé d'une pharmacie au rez-de-chaussée et d'un triplex (1er, 2ème, 3ème étages + combles); le triplex sera divisé en deux appartements deux chambres moyennant la construction d'un nouveau volume au 1er étage et l'aménagement d'une terrasse sur la toiture plate au 2ème étage,

Avenue de Jette 290.

- zone d'habitation, en liseré de noyau commercial, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 7.03 du Quartier Miroir approuvé par A.E. du 19/12/1991 : habitation et commerce;
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone d'annexes;**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

6) 11:00

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.11594 - Monsieur Muhamed CEKOVIC :

permis d'urbanisme : la démolition de la toiture à versants et la construction d'un étage supplémentaire avec toiture plate en vue de créer une chambre supplémentaire dans une maison unifamiliale, Boulevard de Smet de Naeyer 415.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

7) 11:15

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.11629 - Monsieur Yusuf Baskin :

permis d'urbanisme : la régularisation de la pose d'une nouvelle enseigne et le remplacement de la vitrine avec accès privatif en façade avant d'un immeuble de rapport composé d'un rez-de-chaussée commercial et d'un logement unifamilial aux 1er et 2ème étages, Rue Léopold I 515.

- zone d'habitation, en liseré de noyau commercial du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 7.03 du Quartier Miroir approuvé par A.E. du 19/12/1991 : habitation et commerce;
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne les enseignes et supports publicitaires.**

Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

8) 11:30

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.11563 - Monsieur Sofyen El Jaziri :

permis d'urbanisme : la transformation d'un atelier en intérieur d'îlot en un logement 4 chambres, la modification du gabarit de la toiture, Rue Edouard Faes 63.

- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**

Enquête publique du 06/01/2022 au 20/01/2022.

Demandes de permis d'urbanisme soumises à l'avis de la Commission de concertation:

9) 11:50

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.11556 - RIORIM S.A. :

permis d'urbanisme : la transformation d'un logement en 4 appartements aux 1er, 2e et 3e étages, le maintien du commerce au rez-de-chaussée, la construction de deux lucarnes et la modification des châssis en façade avant, Place Reine Astrid 24 - 26.

- zone d'habitation, en liseré de noyau commercial, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 7.03 du quartier Miroir (Centre) approuvé par A.E. du 19.12.1991 : habitation et commerce;

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire).**

10, 12:15

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.11650 - Monsieur Sacha Goerg :

permis d'urbanisme : la modification des châssis en façade avant d'une maison unifamiliale,
Rue Dupré 3.

- zone d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

La Présidente,

Jennifer Gesquière

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.

Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.